

BULLETIN D'INFORMATION

N° 21 - DECEMBRE 2003



DECEMBRE

ACTIONS EN COURS

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI

Au cours des trois prochains mois, un ensemble de réunions publiques est programmé dans les hameaux afin d'exposer la méthode de travail adoptée par l'équipe de la mission architecture, urbanisme et paysage et de recueillir l'avis des partenaires en termes de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti de proximité. A travers un diaporama, les différentes caractéristiques locales seront examinées et le débat qui suivra permettra de faire vivre cette collecte et d'apporter les premiers éléments de réponse au développement de cette mission.



Vous serez informés des dates de ces réunions par courrier. Venez nombreux.

Contact : Caroline Suavet, Alexei Laurent,
04 90 97 10 40

CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER GRATUIT

De plus en plus de Camarguais sollicitent l'avis de notre architecte conseil. L'essentiel des questions porte sur l'aménagement des espaces verts aux abords des constructions, les différents matériaux et volumes adaptés localement, les couleurs, l'orientation des bâtiments, la constitution des pièces administratives... autant de questions qu'il vaut mieux se poser avant le dépôt de permis de construire afin d'accélérer l'instruction du dossier.



En complément, des conseils sur les énergies renouvelables, l'habitat bioclimatique et les matériaux «écologiques» sont également délivrés.

Contact : Caroline Suavet

DE NOUVEAUX OUTILS POUR L'OBSERVATOIRE DE CAMARGUE

L'Observatoire Camargue a mis en place durant l'été deux nouveaux outils destinés à mieux connaître les suivis menés sur son territoire et la diversité biologique de la Camargue.

Tout d'abord un formulaire qui va permettre d'inventorier et de décrire les suivis réalisés par les multiples observateurs sur les six thèmes prioritaires (gestion de l'eau, tourisme et loisirs, agriculture et élevage, habitats, espèces, littoral /milieu marin). Le catalogue de fiches ainsi constitué sera consultable par tous sur le futur site internet de l'Observatoire Camargue.



Le second outil élaboré est une base de données sur les espèces recensées en Camargue (faune et flore), et précisant le statut juridique éventuel de chacune (texte(s) de protection, inscription au livre Rouge). Les chiffres ainsi récoltés ont permis de comparer la diversité biologique camarguaise avec celle de la France et ainsi mettre en valeur la richesse camarguaise. On découvre ainsi que 74% des espèces d'oiseaux couramment présentes en France ont été vues en Camargue. De même, 41 des 83 espèces de libellules pré-



sentes en France y ont été observées. Tout ce travail n'aurait pu se concrétiser sans le précieux concours des partenaires du Groupe de travail « Espèces » de l'Observatoire et en particulier de la Réserve nationale de Camargue, qui avait réalisé il y a quelques années un pré-inventaire de la faune et de la flore camarguaise.

Contact : Régine Grevy, 04 90 97 10 40
Christian Perennou, Tour du Valat, 04 90 97 20 13

PROMOTION DE L'ELEVAGE SUR LE TERRITOIRE DU PARC

Un stand parapluie de 2,25m sur 2,65m a été réalisé par le Parc pour présenter son rôle de soutien aux élevages de taureaux et de chevaux.



Ce stand a été inauguré lors du VIe congrès mondial des ganaderos qui a eu lieu en Arles du 15 au 19 octobre dernier. Il a aussi présenté le Parc lors du Salon du cheval de Montpellier et de Paris (27 novembre au 7 décembre). A cette occasion, le Parc est présent aux côtés de l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue. Ce stand est à la disposition de toutes les associations d'élevage.

Contact : Maison du Parc, 04 90 97 86 32

QUEL TYPE DE TOURISME SUR LE TERRITOIRE DU PARC

Le 24 septembre dernier, la stratégie de tourisme durable du Parc a été approuvée par les membres de l'Assemblée Générale. Confiée à un cabinet extérieur, ce travail a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs locaux, dans le cadre d'ateliers, qui ont réuni en mai 2003 près de 100 professionnels, associations et partenaires du Parc.



photographie : E.Vialet

Les principaux points sont :
-coordonner la structuration de l'offre touristique sur le territoire,
-garantir l'identité du territoire et les valeurs de l'offre, à partir de démarches qualités,
-assurer l'information et les échanges entre les acteurs,
-informer le grand public, notamment sur les enjeux de préservation de l'espace camarguais.

Connaître et reconnaître

Saviez-vous ... que s'agissant du territoire du Parc :

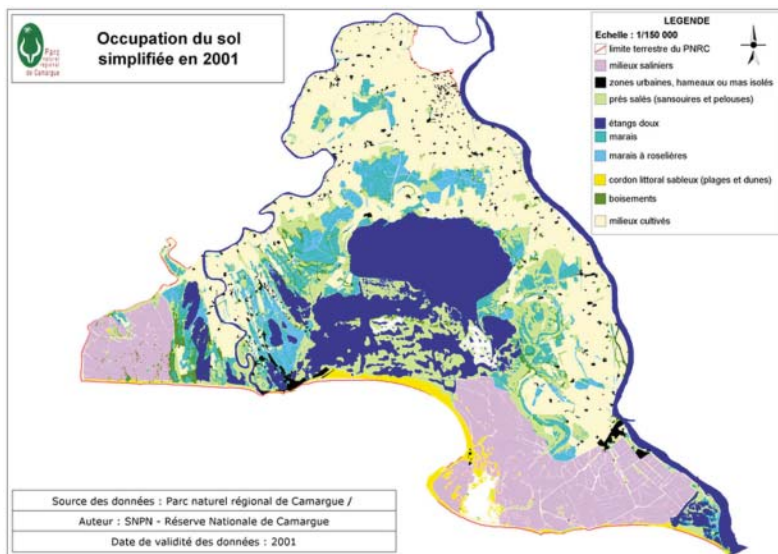
Le Parc s'étend en mer jusqu'à trois milles marins. Cela représente une superficie d'environ 34 300 ha de zone maritime qui, rajoutée aux 84 800 de zone terrestre, étend la superficie totale du Parc de Camargue à environ 119 000 ha.

La superficie de la zone terrestre du Parc est partagée entre 47 500 ha sur la commune d'Arles (53%) et 37 300 ha (44%) sur la commune des Saintes comprise en totalité dans le Parc. La commune d'Arles, la plus grande de France (environ 76 000 ha) est ainsi comprise pour 63% dans le PNR.

Selon les données INSEE du dernier recensement de 1999, il y a environ 7400 habitants sur le Parc, dont 4 930 arlésiens (67%) et 2 470 saintois (33%). Il y a un parfait équilibre dans le nombre de femmes et d'hommes et les moins de 25 ans représente 28% de la population du Parc, contre 51% pour les 25-60 ans et 22% pour les plus de 60 ans.

Les milieux présents sur le Parc sont composés de 30 % de milieux agricoles (47% sont cultivés en riz, soit près de 12 000 ha, 17% en blé, 4% en luzerne et prés, 4% en tournesol) ; 24% sont en friches (soit récentes de moins de 5 ans ou plus anciennes), 52% de milieux naturels (dont 33% d'étangs — 14 000 ha — et 23% de mares et marais temporaires), 17% de milieux saliniers et à peine 2% de milieu « urbains ou péri-urbains ».

Source des données : * PNR - * PNR/SNPN-Réserve de Camargue * INSEE 1999 - * BDU Ville d'Arles - * Etablissement départemental de L'Élevage (EDE 13)



Cette carte est consultable en grand format à l'adresse internet www.parc-camargue.fr/Francais/upload/icones/os2001web_A4200.jpg

Ce travail a également permis de renforcer la cohérence des actions menées ou qui seront conduites par le Parc et ses partenaires :

- Aménagement et valorisation de sentiers de randonnées : amélioration du réseau d'itinéraires pédestres, équestres, vélo.



- Amélioration de l'offre en matière d'hébergements et d'activités : charte d'accueil du public dans les manades de taureaux, gestion environnementale des hébergements et des équipements touristiques.

- Harmonisation de la signalisation touristique.

- Evaluation de l'activité et de la fréquentation touristiques (étude de l'offre, de la fréquentation et des attentes du public).

- Accompagnement et mise en place de réseau d'acteurs à travers l'organisation de sorties thématiques et de journées découvertes.

- Edition de documents d'information.

- Amélioration de l'accueil et de l'informa-

tion du public dans les équipements du Parc : mise en place d'expositions permanente et temporaire, muséographie, aménagement de lieux d'animation...

Contact : Dominique Vergnaud, 04 90 97 86 32

Un document d'information de 40 pages

à télécharger : www.parc-camargue.fr

rubriques Infos pratiques,

«Stratégie de tourisme du Parc»

BEAU SUCCE POUR LE REBOISEMENT 2003

La distribution d'arbres aux habitants de Camargue s'est déroulée le 19 novembre dernier. Elle a permis de distribuer plus de 5500 plants à 92 habitants du périmètre du Parc. Les essences les plus demandées sont le Tamaris (13 % des essences distribuées), l'Atriplex, le Laurier et Pin pignon. 80 % des planteurs se situent sur la commune d'Arles mais le projet de



plantation le plus important se situe sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. En effet, le Parc ornithologique du Pont de Gau avec ses 397 arbres devance l'Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc et le Mas de la Tour de Lubière. Cette année, les arbres achetés au Parc sont destinés majoritairement à des plantations de haies séparatives et

coupe-vent. Respectez les conseils de plantations, arrosez régulièrement vos arbres pendant les premières années et n'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.

Contact : Gaël Hemery

A VOS AGENDAS

• 11 décembre, Mas du Pont de Rousty, Le Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France Jean-Louis Joseph, et son Directeur, Gérard Moulinas, effectueront une visite au Parc naturel régional de Camargue.

• 11 décembre, 18 heures, école de Gimeaux, Réunion publique « Inventaire du patrimoine bâti ». Dans le cadre de la mission Architecture, Urbanisme et Paysage du Parc naturel régional de Camargue, un inventaire du patrimoine bâti a démarré le 1er septembre dernier.

Tous les habitants de Gimeaux sont invités pour une première restitution de ce travail, afin de présenter la démarche de collecte et de mieux connaître les souhaits des habitants pour la sauvegarde et la mise en valeur des richesses de Gimeaux. Un diaporama sera présenté par les techniciens du Parc. Il permettra de déterminer les grandes tendances du bâti et d'engager une réflexion plus approfondie. D'autres questions concernant l'action du Parc naturel régional de Camargue pourront également être abordées lors de cette réunion.

• 15 décembre, 9h30, Mas du Pont de Rousty, Conseil d'Administration du Parc naturel régional de Camargue.